

La nouvelle diplomatie

Pour que le Canada redevienne un acteur apprécié et important sur la scène mondiale, les priorités suivantes ont été définies :

- Le recours à de nouveaux outils pour renforcer la sécurité des Canadiens et remplir les responsabilités du Canada envers les pays en crise, notamment la mise sur pied d'un organisme civil d'intervention rapide en cas de crise humanitaire, capable de rétablir la stabilité : la Force opérationnelle de stabilisation et de reconstruction (START);
- La définition d'une nouvelle stratégie nord-américaine pour mieux promouvoir les intérêts du Canada, tisser des réseaux continentaux et positionner le continent dans le contexte international;
- La valorisation d'un multilatéralisme axé sur les résultats par rapport aux nouveaux enjeux internationaux, notamment par le soutien de la réforme de l'ONU, y compris la création d'un conseil des droits de l'homme et d'une commission de la consolidation de la paix, et par l'adoption du principe de la *responsabilité de protéger*;
- La constitution de nouveaux réseaux d'influence grâce à des stratégies pangouvernementales visant à développer et à approfondir les relations du Canada avec les puissances mondiales émergentes, telles que la Chine, l'Inde et le Brésil;
- Le renouvellement du ministère des Affaires étrangères : reconstitution de sa présence sur le terrain de manière à le rendre plus agile et à mieux l'équiper pour faire face aux nouveaux défis et à la modernisation des services consulaires et de la délivrance des passeports pour offrir le meilleur service possible aux Canadiens à l'étranger.

Le défi du développement

Les stratégies visant à augmenter l'efficacité du programme de coopération pour le développement sont les suivantes :

- Le déblocage d'une somme de 2,9 milliards de dollars pour doubler l'aide internationale du Canada d'ici 2010 par rapport au niveau de 2001-2002 et l'injection d'un montant supplémentaire de 500 millions de dollars pour 2005 et 2006;

- Le doublement de l'aide à l'Afrique d'ici 2008-2009 par rapport au niveau de 2003-2004;
- La définition de cinq secteurs privilégiés pour l'Agence canadienne de développement international : bonne gouvernance, santé, éducation de base, développement du secteur privé et environnement durable;
- La concentration des deux tiers au moins de l'aide bilatérale en faveur de 25 partenaires de développement d'ici 2010.

La défense dans un monde imprévisible

Les mesures prévues pour faire face à un assortiment complexe de problèmes de sécurité sont les suivantes :

- La collaboration avec nos partenaires nord-américains et étrangers pour éliminer les menaces émergentes, combattre le terrorisme et réagir efficacement à la situation des États en déroute et des États fragiles;
- La création du « Commandement canadien », c'est-à-dire d'un quartier général de commandement opérationnel unifié;
- Le financement, à hauteur de 13 milliards de dollars sur cinq ans, de la transformation et de l'expansion des forces.

Commerce international

Les stratégies privilégiées pour relever les défis d'un marché en mutation rapide sont les suivantes :

- L'intensification des relations économiques avec les partenaires nord-américains, européens et japonais confirmés et la formation de partenariats avec les nouvelles puissances économiques, telles que la Chine, l'Inde et le Brésil;
- La prestation aux entreprises canadiennes de services qui leur permettent d'affronter la concurrence et de prospérer dans l'économie mondiale : mise en place des cadres de partenariat scientifique et technologique, développement des liaisons aériennes, harmonisation des règlements et négociation d'accords de promotion et de protection de l'investissement étranger;
- Le déblocage de 20 millions de dollars sur cinq ans pour la coopération scientifique et technologique.